

A l'ensemble des familles de l'Adapei de la Nièvre,

Urzy, le 13 mars 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la prévention nationale concernant l'épidémie du Covid-19, il nous est demandé de mettre en place différentes mesures pour limiter les risques de contamination. Ces dernières sont prises suite aux recommandations des autorités sanitaires et tiennent compte de la situation actuelle en France et dans le département de la Nièvre.

Face à l'urgence de la crise sanitaire et à l'impératif de protéger la santé de nos populations (résidents, professionnels, familles), l'association a décidé de fermer à compter du lundi 16 mars 2020 un certain nombre d'établissements et de réduire l'accueil pour d'autres.

Cette décision s'inscrit dans la logique des prescriptions gouvernementales annoncées hier soir par le président de la République.

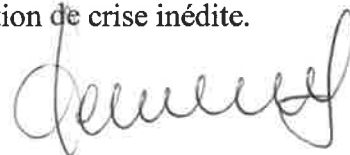
Concrètement :

- L'ensemble du pôle enfance est fermé. Tous les enfants restent chez eux jusqu'à nouvel ordre.
- Les Centres de jours sont fermés. Tous les résidents restent chez eux jusqu'à nouvel ordre.
- Les structures d'hébergement adultes (Fam, Mas, FV saint Andelain et Corvol, FH Clamecy) voient leur capacité d'accueil réduite et sont soumis à des mesures de confinement.

Nous vous invitons à contacter directement les établissements et services dont vous dépendez qui sont à votre entière disposition.

Nous sommes conscients des difficultés que ces mesures peuvent entraîner. Sachez que l'association mettra tout en œuvre pour gérer le mieux possible cette situation de crise inédite.

Avec tout mon dévouement,



La présidente,
Corinne Charbonnier

Association départementale
des amis et parents
de personnes handicapées mentales